

RESTAURANT DU FOYER

Convention d'Occupation du Domaine Public Saison d'hiver de novembre 2021 à avril 2022



CAHIER DES CHARGES

Date et heure limite de réception des offres : **vendredi 1^{er} octobre 2021 à 18h00**

A-Contexte

Considérant la mise en place du schéma d'aménagement de la porte, approuvé par Grand Chambéry le 28 mars 2019 et par la commune le 3 avril 2019, et les travaux à intervenir (mise en accessibilité et reconfiguration) ;

Dans l'attente de l'obtention des financements pour sa réalisation ainsi que de la finalisation du projet, notamment l'établissement de la charte du territoire, de ses activités et de ses acteurs ;

Le conseil municipal souhaite proposer un contrat précaire et temporaire pour l'exploitation du restaurant du foyer de ski de fond, dans le but d'assurer la continuité du service pendant l'hiver 2021/2022 (engagements pour la saison à venir envers la clientèle, notamment les écoles primaires), assorti d'une redevance mensuelle.

B-Objet de l'appel à projet : **gestion et exploitation du restaurant du foyer nordique, porte de ski de fond de St François de sales**

C-Esprit général du projet

Ouverture du restaurant pendant la période d'enneigement, notamment lors des heures d'ouverture du domaine de skiable.

Public : **scolaires**, familles, professionnels, randonneurs, fondeurs.

Continuité du service auprès des usagers.

D-Conditions d'exploitation, cadre juridique

Contrat précaire à durée limitée : convention d'occupation du domaine public

Durée : 5,5 mois, du 1er novembre 2021 au 15 avril 2022, ou au plus tard à la fermeture du domaine skiable

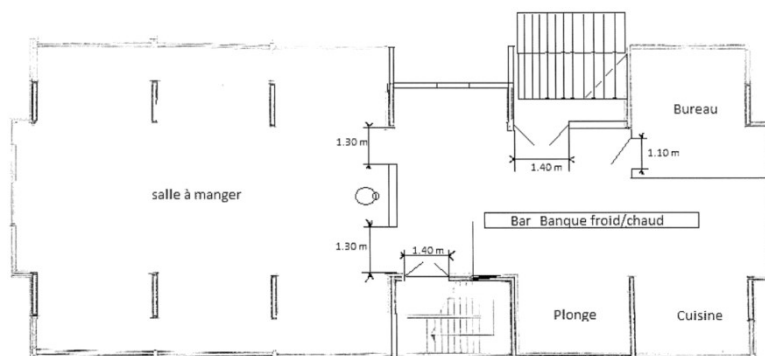
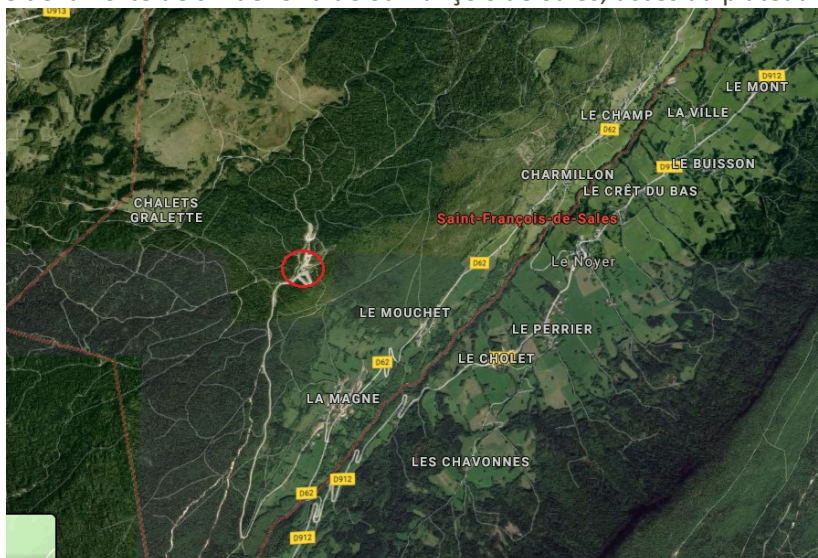
Redevance : 500 euros/mois HT

E-Implantation du projet :

Savoie, St François de Sales (73340)

1^{er} étage du bâtiment « Foyer nordique »

situé sur l'esplanade de la Porte de ski de fond de St François de Sales, accès au plateau du Revard



F-Pour la candidature

Envois des dossiers de candidature : remise en main propre, par courrier ou par mail

Avant le 1^{er} octobre 2021

G-Jugement des offres

Examen des dossiers de candidature par la Commission des Appels d'Offre

- Critères :
- connaissance du territoire
 - connaissance du public
 - expérience dans le domaine